

Monsieur, ci vous remercier lez fort
de louer vos lettres et envoies que nous
avons obligé si fort que ce ne cestera iamais
fut fait de moy mesme si ce ne nous
peut pas les envoier par quelque bon
officier qui nous puis faire croire que
c'est veritablement

Monsieur

Mesme busselioye
a vous faire ferme

Si l'ose que nous lez
prendre pour garder acy ce
que nous auerions pour auoir vos
lettres. ce nus pris mande moy
si nous auons pas euy de lettres
de M. Beringhen et ou il est
A Beuren le 7 de Juillet

Grati Beringhe

A. Huygens
de Juleum Secundum
de Tonghe le Prince

31.

